

Nom :
Prénom :
Adresse :

Ville de Hannut
Collège Echevinal
Rue de Landen, 23
4280 Hannut

Copie à :
Elicio
Marie Descamps
Rue Louvrex, 95
4000 LIEGE

Le 6 mars 2017

Messieurs les Bourgmestre de Hannut et de Wasseiges,
Madame et Messieurs les Echevins de Hannut et de Wasseiges ,

et Wansin
Concerne : Projet d'implantation de 10 éoliennes entre Wasseiges, Merdorp, Thisnes

Je tiens à vous faire part de ma vive inquiétude face au nouveau projet qui nous a été présenté par la Société Elicio ce 21 février 2017 lors de la séance d'information du 21 février dernier..

Je crains en effet que le parc éolien projeté (10 éoliennes gigantesques de 180 mètre de haut) entre Wasseiges, Merdorp, Thisnes et Wansin ne cause la **destruction irréversible de notre magnifique plateau** encore jusqu'à présent intact de toute nuisance visuelle et de tout bruit, ce qui devient de plus en plus rare.

Je suis persuadé(e également que ce projet sera particulièrement source de nuisances pour les maisons proches du parc : **bruit des éoliennes** qui s'entend beaucoup plus dans un endroit particulièrement calme) , **flashes de nuit**, effet stroboscopique, Et va provoquer **un effet d'encerclement** de la Ville de Hannut et de la Commune de Wasseiges, vu le nombre important de parcs déjà existants et projetés dans la région.

Au vu de ces inquiétudes et comme l'étude d'incidence débutera prochainement, je désire qu'elle aborde les questions suivantes :

- 1) Comment le projet respecte-t-il l'aspiration à la quiétude rurale du voisinage ?
- 2) Comment l'effet d'encerclement est-il pris en compte dans ce projet ?
- 3) À quelle distance se situe les habitations les plus proches ?
- 4) Peut-on faire un photomontage permettant aux habitants et propriétaires de terrains à bâtir des habitations les plus proches de se faire une idée de la perception visuelle qu'ils auront de leur maison et de leur jardin ?
- 5) L'étude d'incidence évalue-elle pour chaque habitation concernée l'effet stroboscopique de chaque éolienne et les nuisances qui en découlent?
- 6) Est-ce que le projet respectera le bas niveau de bruit de jour et de nuit qui règne aujourd'hui (sans éoliennes) autour et dans les habitations concernées ?
- 7) Quel est l'impact sur le prix des maisons et des terrains aux environs des éoliennes?
- 8) Quel est le dédommagement prévu pour les riverains?
- 9) Que prévoit le projet pour empêcher la désertification de l'avifaune importante de la Plaine et remédier à la disparition de zones de nourrissage ?
- 10) Pourra-t-on avoir une présentation publique des résultats de l'étude d'incidence et une mise à disposition du public suffisamment longue pour l'étudier ?
- 11) Quelles sont les compensations auxquelles peut prétendre la commune et quelle sera redistribution envisagée pour les habitants des villages concernés?
- 12) A-t-on évalué les nuisances du charroi lié au chantier sur les routes et habitations ? Quelles sont les itinéraires empruntés ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'expression de nos salutations distinguées.